

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 5 mars 2018**

**Présents :** Isabelle Pestre, Vivien Brocard, Renaud Talva, Maxime Cellier, Éric Delay, Jean-Marie Hermant, Denis Demarche, Castagna André

**Absents excusés :** Vincent Brocard donne pouvoir à Vivien Brocard, Patricia Janson

**Absents non excusés:** *Patrick Bénard, Philippe Aubry*

Le quorum étant atteint et après approbation du compte rendu du conseil précédent, le Maire déclare la séance ouverte

### **Les membres du Conseil Municipal ont décidé**

1. A l'unanimité, d'accepter de faire valoir son droit de préemption urbain sur la vente des parcelles AC147 et AC178 dans le but d'officialiser une servitude de passage en créant une voirie publique.
2. A l'unanimité, d'accepter les travaux d'aménagement de voirie près du 60 Grande rue de Coulmier et au niveau du carrefour de la boulangerie pour un montant de 21 877,20 € HT.

### **Informations diverses :**

1. Madame le Maire a présenté le projet d'Enedis concernant le raccordement de parcs éoliens situés sur les communes de Songy et Pringy au poste Enedis de la Chaussée sur Marne. Ce projet d'une grande ampleur va causer de gros problèmes de circulations et d'accès pour les riverains pendant une période estimée à 6 mois. De plus, il va créer d'énormes dégradations sur les voies communales et départementales sans garantie à ce jour de remise en état satisfaisante.
2. Madame le Maire présente un projet d'installation de panneaux solaires en autoconsommation sur les bâtiments communaux. Ce projet a pour finalité d'économiser sur les consommations électriques de la commune.
3. Un devis va être demandé pour l'acquisition d'un ordinateur portable pour le secrétariat de mairie.

Le Maire,

Isabelle PESTRE